

# branchez-vous santé

## Prenez soin de vos dents tout au long de votre vie !

Le programme « Branchez-vous santé » d'AG2R LA MONDIALE vous encourage à adopter les bons gestes d'hygiène bucco-

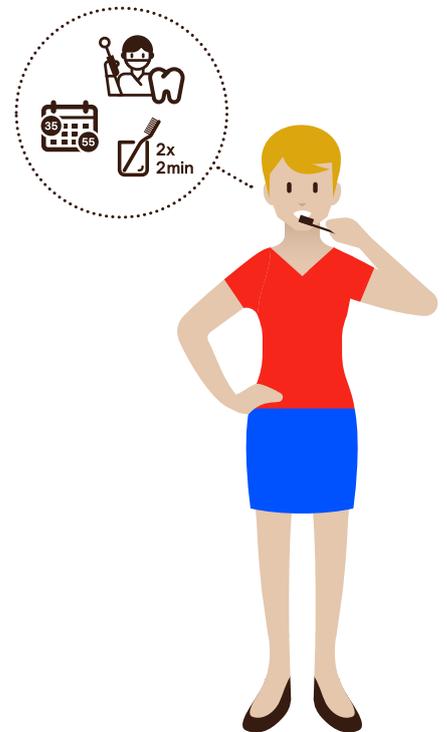
dentaire et à vous rendre régulièrement chez votre dentiste, pour préserver votre qualité de vie mais aussi votre santé.

### Qu'est-ce que le parcours de santé bucco-dentaire ?

C'est un programme de sensibilisation mené avec notre partenaire, **l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD)**. Dans la continuité du dispositif « M'T Dents » de l'Assurance maladie à destination des enfants et des jeunes et en complément des recommandations nationales, il vous incite à prendre soin de vos dents **tout au long de votre vie adulte, notamment aux âges les plus exposés.**

Pour cela, le programme instaure des rendez-vous incontournables :

- **Une visite de contrôle annuelle chez votre dentiste** : l'occasion de rappeler les principales règles d'hygiène et de réaliser un bilan bucco-dentaire complet pour déterminer si des soins sont nécessaires.
- **Un examen de prévention à 35 ans** : c'est le bon moment pour faire le point sur votre santé gingivale et éviter de futures complications. Pour cela, votre chirurgien-dentiste réalise un bilan parodontal.
- **Un examen de prévention à 55 ans** : l'âge clé pour réduire les risques de maladies bucco-dentaires qui pourraient menacer la santé de vos dents (risque de chute) et déclencher ou aggraver une pathologie chronique.
- **Une bonne hygiène dentaire au quotidien** (2 brossages par jour matin et soir pendant 2 minutes, utilisation du fil dentaire ou de brossettes pour le nettoyage interdentaire, alimentation variée et équilibrée...)



## Quel est son objectif ?

Des dents saines ou soignées tôt permettent d'éviter des traitements lourds et coûteux (souvent prothétiques) et de limiter le risque d'apparition de maladies graves.

La santé bucco-dentaire des Français est donc un **réel enjeu de santé publique**.

C'est pourquoi nous nous attachons, à travers ce parcours de prévention, à promouvoir les bonnes pratiques en matière d'hygiène bucco-dentaire et à sensibiliser l'ensemble de nos assurés à l'importance d'un suivi régulier et adapté par un dentiste.

## Puis-je en bénéficier ?

Oui, vous en bénéficiez en tant que **salarié affilié à un régime de protection sociale AG2R LA MONDIALE** (prévoyance ou santé), si votre branche professionnelle a mis en place le programme de prévention « Branchez-vous santé ».

## Combien cela me coûtera-t-il ?

Les consultations de prévention sont **intégralement prises en charge** par votre régime général (Assurance maladie) et votre régime frais de santé.

## Comment dois-je procéder ?

Prenez rendez-vous chez votre dentiste pour votre visite de contrôle annuelle et pour les examens de prévention à 35 et 55 ans.

Si des soins dentaires sont nécessaires, vous pourrez convenir de consultations ultérieures qui s'intégreront dans le parcours de soins classique.

### Le saviez-vous ?

Les affections bucco-dentaires sont **extrêmement fréquentes**. La carie touche ainsi plus des trois quarts de la population adulte. Quant aux maladies du parodonte (gencive et os alvéolaire) – qui débutent généralement par une banale inflammation des gencives ou gingivite –, elles sont responsables de la plupart des pertes dentaires dans la deuxième moitié de la vie<sup>(2)</sup>.

La santé de nos dents a donc **un impact majeur sur notre qualité de vie, mais aussi sur notre état de santé général**. Ainsi, certaines infections bucco-dentaires peuvent favoriser l'apparition ou la progression de pathologies chroniques, telles que le diabète ou les maladies cardio-vasculaires. En 2019, **près de la moitié des Français (46 %) n'ont pas consulté leur dentiste depuis au moins 1 an**<sup>(1)</sup>.

Pourtant seul un suivi régulier par un chirurgien-dentiste permet de dépister ces lésions et de les traiter le plus précocement possible.

(1) Enquête Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD) sur la santé bucco-dentaire des Français, mars 2019.

(2) Source : ministère des Solidarités et de la Santé.



### Besoin de plus de précisions

Vous pouvez accéder à la page dédiée parcours de santé bucco-dentaire sur le site Internet [ag2rlamondiale.fr](https://www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/prevention/parcours-de-sante-bucco-dentaire) : <https://www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/prevention/parcours-de-sante-bucco-dentaire>